



Retracting sur bon de commande auto avec harres

Par **Bruce**, le **13/10/2008** à **11:39**

En effet j'ai commandé un VHL de gamme civil chez un concessionnaire, il y a 8 mois , nous avons refais le bon de commande 3 fois. 1ère fois pour erreur sur les options, le vendeur c'est trompé! la deuxième fois aussi et la 3ème fois quand mon véhicule est arrivé à la concession , ils l'ont vendu !!! Aujourd'hui je ne suis pas du tout satisfait ils n'ont fais que des erreurs et je n'ai toujours pas ma voiture. J'ai donc envoyé un recommandé pour annuler la commande et demander que l'on me rende l'acompte. Combien de temps ont ils pour me le rendre?